

LICENCE DÉCOUVERTE
TOUT SAVOIR SUR
LA NOUVELLE **LICENCE FFT**

AVEC LA LICENCE DÉCOUVERTE...

PROPOSEZ DES OFFRES ATTRACTIVES À UN PUBLIC DÉSIREUX DE TESTER LA PRATIQUE EN CLUB TOUT EN FAISANT DÉCOUVRIR VOS INSTALLATIONS, VOS SERVICES ET LES AVANTAGES DE LA PRATIQUE EN TANT QUE LICENCIÉ.

Votre club est libre de définir la formule «découverte» la mieux adaptée.

LES ÉTAPES

- 1 Une personne non licenciée depuis 3 ans au moins veut découvrir et tester le tennis dans votre club.
- 2 Votre club lui propose une offre «découverte» de votre choix incluant la licence.
- 3 Elle profite des services du club et de la licence pendant 3 mois maximum.
- 4 À la fin de la période d'essai, elle peut prolonger son adhésion et transformer sa licence «découverte» en licence «club».



LES + DE LA LICENCE

DÉCOUVERTE

Faire découvrir le tennis, le beach tennis, le padel plus facilement ainsi que les services du club.

PROMOTION DU CLUB

Attirer de nouveaux pratiquants jamais licenciés auparavant qui souhaitent bénéficier d'une période de test avant un engagement annuel.

OFFRE AJUSTÉE

Proposer une offre d'adhésion à tarif préférentiel et d'une durée maximum de trois mois avec une licence à faible coût (3€).

ASSURANCE

Garantir que tous les joueurs «en découverte» soient assurés.

AVANTAGES

Donner accès aux compétitions individuelles et à *Mon Espace Tennis*.

SIMPLICITÉ DE GESTION

Saisir simplement les licences via ADOC depuis la fiche de l'adhérent.

QUELQUES IDÉES D'OFFRES « DÉCOUVERTE »

Comme pour une licence annuelle « club », il est indispensable de proposer à des futurs adhérents une offre adaptée associée à cette licence. Certaines offres seront peut-être déjà formalisées par votre ligue. N'hésitez pas à vous rapprocher d'elle. Voici quelques exemples d'offres que vous pouvez proposer :

- **Offre d'adhésion de 3 mois maximum à prix réduit**, avec ou sans enseignement.
- **Offre spéciale à proposer pendant la Fête du Tennis.**
- **Offre découverte du tennis en famille** – faire jouer les proches des enfants de l'école de tennis.
- **Offre de stage « vacances scolaires ».**
- **Offre de parrainage pour les proches de vos adhérents.**
- **Organisation de TMC « découverte » réservés à ceux qui n'ont jamais été licenciés.**
- **Organisation de tournois de beach tennis ou de padel.**

LA LICENCE « DÉCOUVERTE » EN BREF

- **Délivrée par le club à des personnes non licenciées depuis 3 ans au moins, tout au long de l'année sportive pour les 15 ans et plus et à partir du 25 mars pour les 15 ans et moins**
- **Valable 3 mois**, à partir de la date d'enregistrement (elle ne peut aller au delà de la fin d'année sportive) et saisissable via ADOC.
- **Au prix fixe de 3 €.**
- **Non renouvelable l'année suivante**, mais transformable en licence « club » en cours d'année sportive dans le club d'origine.
Les 3€ seront alors déduits du prix de la licence annuelle.
- **Rattachée au club** ayant délivré la licence.

À noter que la billetterie prioritaire de Roland-Garros, ainsi que celles du BNP Paribas Masters, de la Coupe Davis et de la Fed Cup ne sont pas accessibles avec cette licence.

POUR ALLER PLUS LOIN

Vous pouvez contacter votre conseiller en développement.
Toutes les informations essentielles sur la licence « découverte »
sont aussi présentes dans le guide du dirigeant
(www.guidedudirigeant.fft.fr).

